

Compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 17h00, le Conseil Municipal de ST-VERAN, dûment convoqué le 17/03/2026 par Mathieu ANTOINE, maire sortant, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Delphine MATHIEU élue maire.

Présents : Delphine MATHIEU, Serge PHILIP, Claire DEMARETS, Gérard CORTESE, Françoise ROUSSEL, Claudine JOUVE, Benoît MORARD, Marc DAUBECH, Mathieu ANTOINE, Sébastien PINZETTA

Excusée : Manon IMBERT

Secrétaire : Claire DEMARETS

Validation du compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2026.

Vote POUR à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1- **Election du maire**

Deux candidats se présentent : *Delphine MATHIEU* et *Mathieu ANTOINE*.

Deux assesseurs ont été désignés : *Françoise ROUSSEL* et *Sébastien PINZETTA*

Après dépouillement : *ANTOINE Mathieu* : 2 voix

MATHIEU Delphine : 8 voix

Delphine MATHIEU est élue maire à la majorité absolue.

2- **Fixation du nombre d'adjoints au maire**

Delphine MATHIEU propose de fixer le nombre d'adjoints à trois.

Le nombre d'adjoints sera donc de 3 pour ce nouveau mandat.

Vote POUR à l'unanimité.

3 – **Election des adjoints**

Une seule liste d'adjoints est proposée, conduite par *PHILIP Serge* et composée comme suit :

PHILIP Serge 1^{er} adjoint

DEMARETS Claire 2^{ème} adjointe

CORTESE Gérard 3^{ème} adjointe

Après dépouillement : 2 bulletins blancs et 8 voix **POUR**.

La liste d'adjoints conduite par *PHILIP Serge* a été élue à la majorité absolue, dans l'ordre susmentionné.

4- **Lecture de la Charte de l'élu local**

Delphine MATHIEU donne lecture de la Charte de l'élu local à haute voix. La charte est également distribuée à tous les élus.

Delphine MATHIEU s'adresse à tous les habitants : remerciement de la confiance accordée par les électeurs ainsi qu'à son équipe municipale. Salutation du travail effectué par le maire sortant ainsi que par son équipe, et à l'ensemble de tous les maires qui l'ont précédée. *Delphine MATHIEU* évoque un profond respect de l'héritage laissé par les anciens, qui ont légué un patrimoine. Elle sera proche des habitants, souhaite être à l'écoute et demeurer dans un esprit de solidarité. La commune est à préserver tout en préparant l'avenir.

Mathieu ANTOINE remercie et félicite *Delphine MATHIEU* et son équipe pour leur récente élection. Il remercie les habitants et son équipe municipale pour ce mandat très riche qui a été effectué. Il siègera au conseil municipale, accompagné de *Sébastien PINZETTA*, pour demeurer attentif et vigilant sur ce qui a été engagé et accepté par bon nombre d'habitants.